

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU RU DE NESLES

# Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion

## Bassin versant du ru de Nesles

### Compte-rendu n°18 de la réunion du 25 janvier 2018

• <b>Lieu :</b>	Coteau viticole à 9h30
-----------------	------------------------

• <b>Maître d'ouvrage (MO) :</b>	
Syndicat intercommunal d'aménagement du ru de Nesles M. MAGNIER: 03.23.83.19.69	
• <b>Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :</b>	• <b>Maître d'œuvre (MOE)</b>
Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques Melle BAUDRIER : 07.85.21.13.37 <a href="mailto:union-des-syndicats@griv.fr">union-des-syndicats@griv.fr</a>	Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 <a href="mailto:gdaniel@ecaa02.fr">gdaniel@ecaa02.fr</a>
• <b>Contrôleur extérieur</b>	• <b>Coordonnateur SPS</b>
RINCENT BTP Nord Est M. DE OLIVEIRA 03.27.43.43.29	SOCOTEC M. DE TIMMERMAN : 06.18.94.41.71 Benoit.detimmerman@socotec.com
• <b>Entreprise Lot 1 : Terrassement et aménagements hydrauliques</b>	• <b>Entreprise Lot 2 : Clôtures et plantations</b>
RVM M. TASSAN : 06.76.48.03.16 <a href="mailto:direction@rvm-travauxpublics.com">direction@rvm-travauxpublics.com</a>	PRAT Paysages M. PRAT : 06.32.65.90.75 <a href="mailto:thierry@prat-paysages.fr">thierry@prat-paysages.fr</a>

## PROCHAINE REUNION LE 01 FEVRIER 2018 A 9H30 SUR SITE – Parking du cimetière

En remerciant tous les participants de se garer en dehors des trottoirs de la commune de Nesles la Montagne

(Stationnement possible au cimetière ou sur la plateforme dans le virage de la RD)

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Fonction :</b>	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
MAGNIER Jean-Luc	Président SIVU Ru de Nesles et maire d'Etampes-sur-Marne	✓			✓
DABLIN Frédéric	Délégué SIVU de la commune d'Etampes-sur-Marne				
AMELOT Stéphan	Maire de Nesles la Montagne – 06.84.65.28.77 <a href="mailto:Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr">Stephan.amelot@ville-chateau-thierry.fr</a>			✓	
BRICOTEAU Gérard	Adjoint au maire de Nesles la montagne et Propriétaire	✓			
BAUDRY Jean Claude	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MALEZE Patrick	Délégué SIVU de la commune de Nesles la Montagne				
MAHIEUX Christian	Maire de Nogentel				
BOULANGER Liliane	Déléguée de la commune de Nogentel				
BUREL Régis	Adjoint au maire de la commune de Nogentel				
EUGENE Sébastien	Maire de Château Thierry				
DUCLOUX Jean-Pierre	Délégué SIVU de la commune de Château-Thierry				
ROBIN Elisa	Déléguée SIVU de la commune de Château-Thierry				
PIOT Solenn	Val d'Europe Agglomération (gestionnaire aqueduc de la Dhuys) 06.30.52.43.87 – <a href="mailto:solenn.piot@valagglo.fr">solenn.piot@valagglo.fr</a>				
MAIRE Cédric	SAUR – délégataire aqueduc de la Dhuys 06.60.08.56.83 – <a href="mailto:cedric.maire@saur.com">cedric.maire@saur.com</a>				
POUJOLY Pierre	Eau de Paris - Pierre.Poujouly@eaudeparis.fr				
DE TIMMERMAN Benoit	SOCOTEC – coordination SPS		✓		✓
DE OLIVEIRA Marcel	RINCENT BTP – Contrôle Extérieur				
ANGERS Jean Paul	Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne 03.26.51.19.66 – <a href="mailto:jean-paul.angers@civc.fr">jean-paul.angers@civc.fr</a>	✓			✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne 03.23.24.87.12 - <a href="mailto:ifaramus@aisne.fr">ifaramus@aisne.fr</a>		✓		✓
SIRON Anne	Conseil Régional des Hauts de France (Fonds FEDER) 03.22.97.27.97 - <a href="mailto:Anne.SIRON@hautsdefrance.fr">Anne.SIRON@hautsdefrance.fr</a>		✓		✓
LABOUREL Sabine	Agence de l'Eau Seine-Normandie 03 26 66 57 75- <a href="mailto:labourel.sabine@aesn.fr">labourel.sabine@aesn.fr</a>		✓		✓
LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l'Eau 03.23.24.65.21 - <a href="mailto:anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr">anne-france.lelievre@aisne.gouv.fr</a>		✓		✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Nom, Prénom :	Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
GREFF Bénédicte	Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry <a href="mailto:benedicte.greff@carct.fr">benedicte.greff@carct.fr</a>				
SIMON Sébastien	Président SGV Nesles et viticulteur sur le coteau de Nesles / Etampes – <a href="mailto:earl.simon-legrand@wanadoo.fr">earl.simon-legrand@wanadoo.fr</a> 06.82.95.84.19	✓			✓
POUZET Hélène	Syndicat Général des Vignerons de Champagne <a href="mailto:hpouzet@sgv-champagne.fr">hpouzet@sgv-champagne.fr</a>				
LOISEAU Reynald	Responsable d'exploitation viticole MHCS <a href="mailto:rloiseau@moethennessy.com">rloiseau@moethennessy.com</a> – 06.07.35.04.92	✓			✓
DOYART Pascal	Responsable d'exploitation viticole – Champagne JACQUART <a href="mailto:pascal.doyard@free.fr">pascal.doyard@free.fr</a> - 06.80.31.97.16				
LERICHE Bernard	Propriétaire et exploitant viticole	✓			✓
BERTONI Gérard	Exploitant viticole – 06.22.52.24.35				✓
CAMUS Bernard	Propriétaire viticole				✓
PERTOIS Patrick	Propriétaire et exploitant viticole -06.31.54.55.35				
PLATEAU Dominique	Agriculteur sur le coteau Nesles / Etampes <a href="mailto:plateaud@wanadoo.fr">plateaud@wanadoo.fr</a> – 06.81.52.45.07	✓			✓
TOUZE Denis Représenté par M. STORME	CD 02 - Voirie départementale <a href="mailto:dtouze@aisne.fr">dtouze@aisne.fr</a> M. Cyrille STORME : <a href="mailto:cstorme@aisne.fr">cstorme@aisne.fr</a> - 06.07.40.20.02	✓			
TARAMINI Yannick	Référent travaux à l'USESA – <a href="mailto:yannick.taramini@usesa.fr">yannick.taramini@usesa.fr</a> 06.71.95.97.21	✓			
ROUSSEAU Jean-Baptiste	Responsable local Réseau Distribution Aisne Sud chez Veolia - <a href="mailto:jean-baptiste.rousseau@veolia.com">jean-baptiste.rousseau@veolia.com</a> – 06.01.33.73.29	✓			
TASSAN Olivier	Directeur - RVM	✓			✓
Chany GUILLOT	Ingénieure QSE/Méthodes –RVM <a href="mailto:methodes@rvm-travauxpublics.com">methodes@rvm-travauxpublics.com</a>				✓
José BRAGA	Chef de chantier – RVM <a href="mailto:rvm-secteursud@orange.fr">rvm-secteursud@orange.fr</a>	✓			✓
PRAT Thierry	PRAT Paysages	✓			
BAUDRIER Mathilde	USAGMA – Assistant à maîtrise d'ouvrage	✓			✓
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d'œuvre	✓			✓

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



• **ADMINISTRATIF:**

- Document à transmettre :** **EDITEUR > DESTINATAIRE**
- Convention de passage sur chemin d'exploitation pour accès à la ravine avec seuils enrochés (151, 187, 150, 188, 149) **(AMO > propriétaires concernés)**
  - **Retour des conventions Val D'Agglo suite envoi du rapport d'inspection de la Dhuis** **Val d'agglo – Urgent**
  - **Demander à la commune de Nesles un arrêté communal pour mettre en place un panneau « Accès interdit » sur le bassin n°2.** **AMO > Nesles**

• **TRAVAUX:**

Les travaux ont démarré :

- Le **10 juillet** pour le lot 2 pour la phase de dégagement des emprises du bassin n°1 (fin de travaux le 13/07)
- Le **17 juillet** pour le lot 1 pour le démarrage des terrassements du bassin n°1.

Intempéries :

- Les 20/24/27/28 et 29 /11 et 5, 6, 14 et 15/12 pour RVM.
- Du 27 au 30/11 pour PRAT.
- Du 22/12/17 au 08/01/18 pour lot 1 et 2
- **Bilan des journées d'intempéries à mettre à jour avec les intempéries de janvier (transmission d'un tableau de suivi aux entreprises RVM et PRAT).**

**Points particuliers :**

- **Un débroussaillage de la grande ravine a été réalisé par la société CARRE pour Moët & Chandon mais les branchages sont restés sur site créant des barrages et l'amenée de branche jusqu'à l'exutoire du ru sur l'avenue de Montmirail à Etampes. M. LOISEAU se rapproche de la société pour connaître les raisons du non enlèvement des résidus du débroussaillage.**
- **La commune de Nesles ne souhaite plus avoir de stationnement sur les trottoirs face à l'accès du bassin n°2.**
- Signalisation des travaux interne au massif viticole à mettre en place (**lot 1**).

**Rappel :** La pose d'une signalisation de chantier de type « route barrée » est à faire sur l'emprise de la Dhuis au droit des passages des chemins viticoles. Toutes formes de circulation sont interdites sur la Dhuis.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



13/11/2017

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du ru de Nesles  
Lot 1 : Terrassement et aménagement hydraulique



### Planning général détaillé

#### Planning des ouvrages restant à réaliser

N°	Ouvrages	Oct.		Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril										
		543	544	545	546	547	548	549	550	551	552	501	502	503	504	505	506	507	508	509	510	511	512	513	514	515	516	517	
002	Bassin n°02																												
175	Canalisation ø500 sortie bassin 02																												
190	Canalisations ø500 au dessus des vignes M. LERICHE																												
219	Dépierrure amont bassin 002																												
220	Dépierrure amont bassin 001																												
152	Caniveau Trapezoïdal 90x30x30 amont bassin 002																												
142	Caniveau Trapezoïdal 90x30x30 amont bassin 001																												
143	Caniveau Trapezoïdal 90x30x30 amont bassin 002																												
140-141	Caniveau Trapezoïdal 90x30x30 amont bassin 002																												
215-216-217	Dépierrures à raccorder sur caniveaux Trapezoïdaux																												
114-115-116-117-118-119-120-121-125-126-129-130-158-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170	Nivellement chemins en terre ou 0/31.5 (date à confirmer en fonction des disponibilités matériaux MHCS)																												
214	Dépierrure sur chemin béton 159																												
147	Fossé d'infiltration à redents modifié																												
156-159-159B (commande MHCS)	Chemin béton																												
221-205-204	Dépierrures sur chemin béton 136																												
146	Fossé à redent																												
136	Chemin béton																												
133-176	Chemin béton																												
202	Dépierrure																												
112	Chemin béton																												
148-132	Chemin béton																												
151-187-150-188-149	Ravine																												
186-145	Noue + traversée parking cimetière																												
201-202-203	Dépierrures																												
144-104-102-101-105	Fossés à redent																												
171-172	Traversées de Dhuis																												
	Entrées de champs																												
	Finitions																												

\* Formulaire informatique - 3 A m fin de vue utiliser de couleur les matériaux béton

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





**Exécutions des travaux :**

- Fossés à redents présents le long de la route départementale

Travaux réalisés et concluant car on a obtenu lors des épisodes pluvieux de ces derniers jours une capture des éléments graveleux immédiatement en amont des redents.

Avant intempérie

Après dernières pluies



- **Noue enherbée 145**



Un panneau « Commune de l'appellation d'origine CHAMPAGNE » est présent en sortie de l'ouvrage 102 « fossé à redents ». Ce panneau a été installé par le Département et financé par le CIVC. Le panneau est positionné à l'endroit du début de la buse à mettre en place sous la noue enherbée. Ainsi il faudra prévoir un déplacement du panneau en consultation avec la voirie départementale.

**Le démontage du panneau peut être réalisé pour début février 2018.**



**Implantation vue sur site le 30/11 avec MM. PERTOIS Père et Fils :**

Pose de piquet à 4 m du bord de voirie par RVM puis déport à 2 m par M. Pertois pour dépiquer et réaligner les têtes de rangs de vigne. Alignement des piquets d'implantations à faire avec le piquet de la clôture du cimetière en plus de la bande des 4 m.

Le raccordement jusqu'au rang de vigne se fera lors du terrassement de la noue.

**RVM doit marquer les 4 m de large en partant du bord de voirie pour que M. PERTOIS dépique ses vignes.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Caniveaux béton n°140 et 141 :**



Travaux en cours du caniveau 140, reste le caniveau 141 au droit du bornage entre les terrains MOET et BERTONI.

**En attente de la réunion de bornage du 01/02/2018.**

**Vue du tronçon posé chez M. Leriche et attente de raccordement avec le n°141**



Est acté ce jour le principe des brises-énergies pour les caniveaux en béton avec le collage sur le fond des caniveaux d'une section de bordurette en béton de type P1 de section 25cm \* 10cm \* 8 cm.

La pose et le collage des éléments de bordurette se fera avec la mise en place de l'arrondi dans l'angle voile/fond du caniveau.

La mise en place des éléments se fera en quinconce à raison d'un élément tous les 3 caniveaux dans les zones planes et d'un élément tous les 1 à 2 caniveaux dans les zones pentues. **Implantation spécifique aux zones pentues à faire préalablement avant pose lors des réunions de chantiers par marquage sur le fond ou le voile du caniveau.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





En écoulement normal, l'eau passe sur le côté du redent et en écoulement important, l'eau vient taper sur le bloc béton et ainsi casser sa vitesse.

- **Ouvrage n°186 :**



Canalisation sous le parking du cimetière : DICT et sondage des réseaux à faire par RVM

Croisement de la canalisation de vidange du réservoir AEP de Nesles la Montagne.

Est acté ce jour en présence de l'USESA et la société VEOLIA que le SIVU peut reprendre dans sa canalisation à poser le trop plein et la vidange du réservoir. Le volume amené est de l'ordre de 150 m<sup>3</sup>/an. Cela simplifie la réalisation des travaux car la canalisation à poser passe à la même altimétrie que la conduite de vidange.

**Mise en garde de VEOLIA :** Canalisations présentes le long du chemin béton 136 :

- une canalisation en PVC récente. En fonction des DICT, des sondages et ainsi de sa position, il sera important de la protéger lors de la pose des dépierreurs 186 et 204.
- une canalisation en fonte, plus ancienne. Veolia vérifiera sa localisation pour la DICT.

- **Chemin n°121 :**

Vérifier sur le fond de plan Autocad s'il s'agit du chemin du bas (où passe la canalisation) ou celui au-dessus. **RVM.**

- **Plantation du bassin n°1 :**

Les plantations sont terminées.

- **Bassin 1 – Travaux de reprise des exutoires faits**

**L'expertise demandée par M. ROMAIN a été réalisée le 21/12 à 10h30. Compte rendu en attente de l'expert.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



Région Hauts-de-France







Les ouvrages ont été approfondis d'un mètre et sont désormais ancrés dans un banc calcaire grossier (identique à ceux trouvés en fond du bassin 1). L'extension des zones d'infiltration est également faite jusqu'aux limites du bornage à cette même profondeur.

Les enrochements ont été remis en place et disposés pour éviter une dispersion des eaux en dehors des ouvrages. Validation d'un cordon en bloc de grès pour maintenir les bords de la fosse et hauteur des grès au milieu à moins 30 cm du TN.

**Il est constaté ce jour qu'après les pluies de ces derniers jours, le léger débit de fuite provenant du bassin n°1 a rempli les deux ouvrages d'infiltrations alors que le bassin n'est pas encore raccordé sur les ouvrages amont.**

- **Terrassement du bassin n°2 :**

Il reste uniquement à terminer la pose du grillage. Les intempéries récurrentes actuelles empêchent le transport et la pose des rouleaux de grillages.

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Chemins n°123 et 134 :**



Visite le 30/11 des 2 chemins. A valider avec M. LOISEAU la structure du n°123. **Vu sur site, reprofilage en l'état.**

Le 134 va faire l'objet d'un reprofilage à contre-pente.  
 → Reprofilage en déblai /remblai dans l'axe des bornes existantes avec arrêt avant le chemin descendant.

- **Chemins n°114 et 115 :**

Reprofilage fait en GNT

- **Ouvrage 190 :** travaux réalisés, reste le raccordement sur le dégrilleur (travaux à venir) et la pose de la tête de sécurité

- **Ouvrage n°161 :**

Le chemin existant étant déjà contrepenché, il reste à faire uniquement la descente d'eau en enrochement se raccordant sur le fossé communal. RVM implante le point bas pour caler la descente d'eau. Vu sur site avec les représentants de la commune de Nesles la montagne.



- **Ouvrage 146 :**

La jonction du dégrilleur se fera par la pose d'une canalisation avant la benne à verre et non à la fin de la dalle de la benne à verre.

**Une petite noue sera maintenue pour collecter d'éventuels ruissellement provenant du chemin contrepenché n°161.**



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Fossé à redents n°102 :**

Visite de l'emplacement du fossé faite le 9/11 avec la commune de Nesles-la-Montagne et M. SIMON.

Le débroussaillage du fossé a été effectué par M. SIMON. Finalement, l'intervention du géomètre pour redresser le fossé n'est pas nécessaire.

Il est également proposé la réalisation des redents par la mise en place de matériaux de granulométrie 80/150 percolés au mortier.

**Vu le 30/11 sur site :**

**M. PERTOIS, nous signale la présence d'une petite source se déversant dans le fossé.**

**M. PERTOIS confirme également qu'il enlèvera un rang avant l'implantation des redents dans ce fossé.**



- **Entrées de champs et charretières à modifier dans le fossé de la route départementale**

Travaux réalisés. Reste une tête de sécurité à poser.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





**RAPPELS :**

- **Dégrilleur n°217 :**

Décalage au point bas existant.

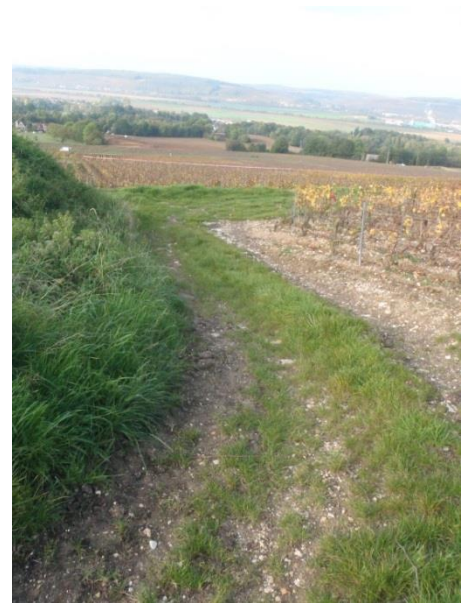
- **Caniveau béton n°152 :**

Implantation faite et validée lors de la réunion du 19 octobre 2017 avec M. Loiseau.

- **Chemin n°132 :**

Il est prévu que le chemin 132 soit bétonné. Le reprofilage du chemin pourra poser des problèmes d'accès aux parcelles en aval.

Pour le piquetage du chemin, les exploitants riverains, M. DOYARD et M. VERBEKE seront invités en réunion de chantier.



- **Traversées de l'aqueduc de la Dhuys :**

Inspection de l'aqueduc faite le 14/12/2017- Rapport rédigé.

**En attente de la convention pour pouvoir commencer les ouvrages de raccordement entre les fossés bétons amont et aval.**

- **Réalisation des chemins n° 125 et 126 et ouvrages dépierreurs 212 et 213 :**

Les chemins 125 et 126 seront reprofilés en V ou en dévers unique par déblai / remblai sur site.

Le point bas présent à l'arrière de l'habitation riveraine du n°126 fera l'objet d'un aménagement hydraulique de type ouvrage dépieur + canalisation et rejet au pluvial ou tranchée drainant pour infiltration sur le site.

L'ouvrage 125 actuellement enherbé sera reprofilé en V avec la réalisation d'un dépieur et rejet au réseau pluvial existant.



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





- **Modification de structure des chemins n°114, 115, 170 :**



Chemins réalisés

- **Fossé à créer n°189 :**



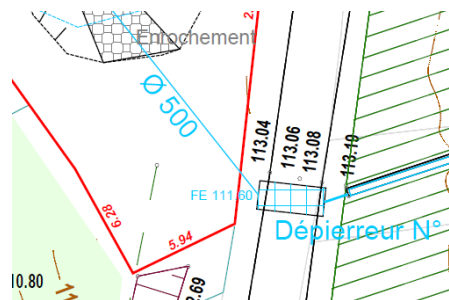
Chemins initialement prévus en V spécifique avec revêtement mais actuellement en GNT (fait par MOËT)

Ces chemins seront gardés en l'état mais avec un reprofilage général.

La GNT sera fournie par MOËT et Chandon et la mise en œuvre sera réalisée par RVM.

- **Canalisation en diam 500 provenant du dépierrreur n° 220 alimentant le bassin n°1 :**

Est validé la modification de la canalisation en béton par du **PVC SN8** de diamètre égal suite délai d'approvisionnement ne permettant pas de respecter le planning. **Uniquement pour cet ouvrage.**



Une cunette engazonnée sera réalisée au droit de cette canalisation pour permettre un ruissellement des eaux vers le bassin en cas de colmatage de la grille par des végétaux divers. **Remplacée par une cunette en béton suite aux orages du 15 et 25/08.**

Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne



- **Ouvrages dépierreurs 204, 205 et 186 :**

Le dépierreur 205 est supprimé et le 186 sera doublé.

Le rejet du dépierreur 204 se fera dans le fossé riverain existant dont les eaux seront collectées au point bas par le dépierreur 186.

- **Ouvrages 151, 187, 150, 188, 149 :**

Les ouvrages 149 et 188 pourront être réalisés avec l’approvisionnement des enrochements par le chemin d’exploitation débouchant sur l’ouvrage 128. Chaque redent comprendra environ 40 m3 d’enrochements

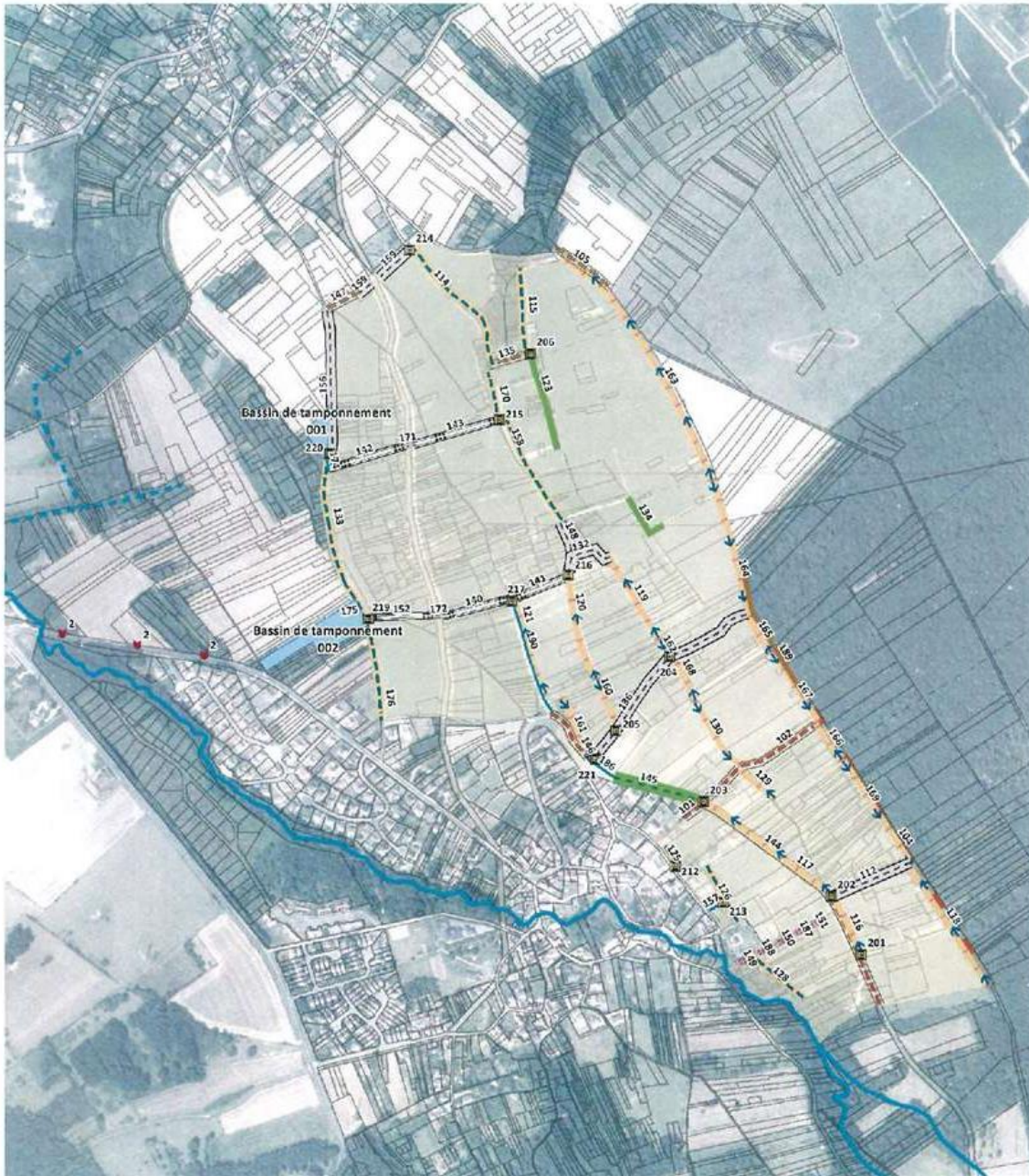


Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





### Plan général des aménagements



**Travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles**  
**Maitrise d'oeuvre partielle**

**CARTE DES AMENAGEMENTS**  
**PROJET**

- Légende**
- Reprise entrée au champ
  - Avaloir dépiéneur
  - Bassin de tamponnement
  - Fosse
  - Caniveaux béton trapézoïdaux spécifiques
  - Chemin bétonne profilé
  - Chemin repotée V spécifique
  - Chemin repotée avec pente unique
  - Cratillon de souille enrochés
  - Fossé
  - Fossé - installation grands radents
  - Fossé - installation petits radents
  - Fossé à recent
  - Noue ens herbée
  - Renforcement ou lit par enpiérement
  - Ru de Nesles
  - Ru de la Butte Elanone (intermittent)

Echelle : 1:6 000

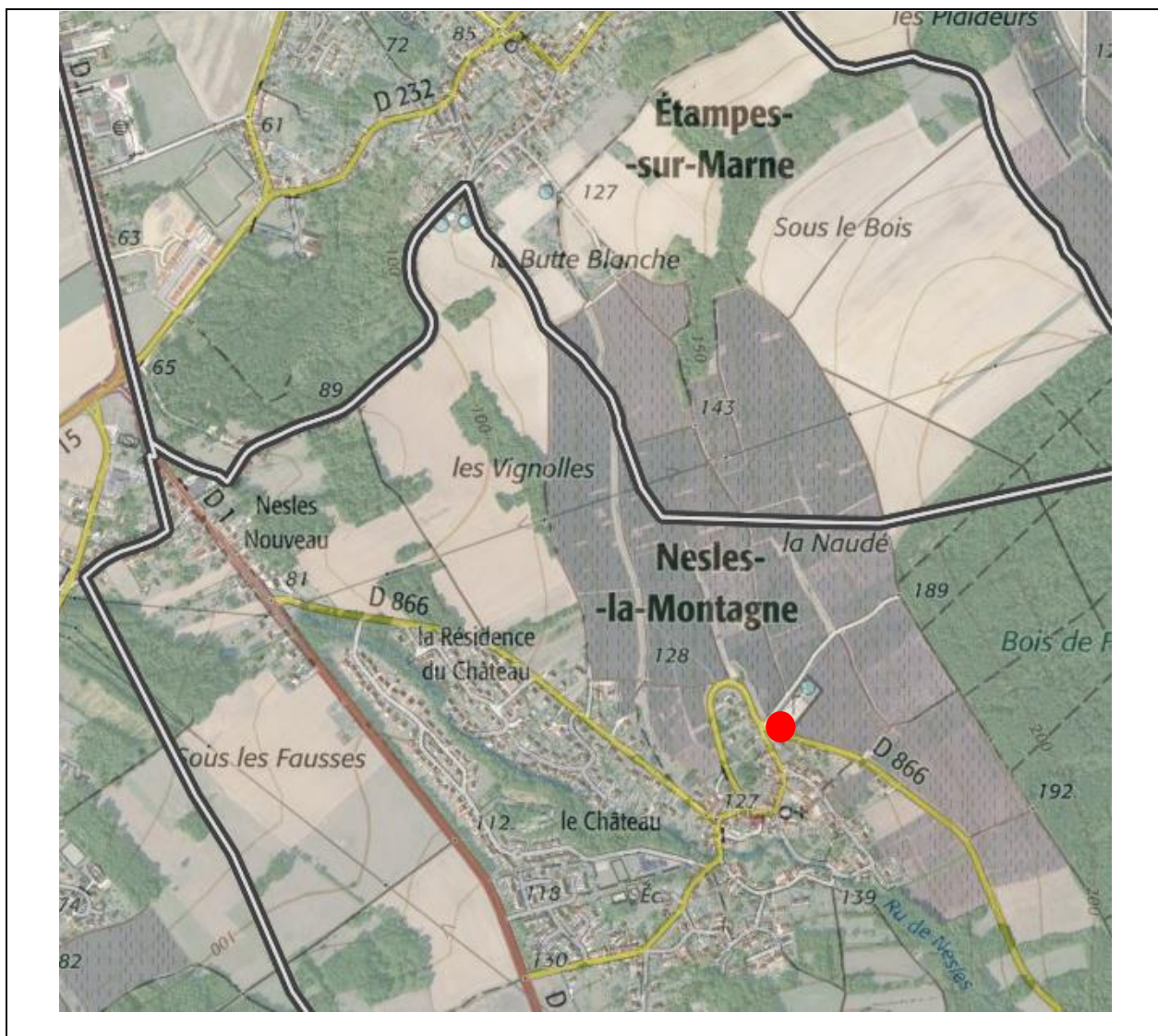


Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne





Réunion sur site le jeudi 1<sup>er</sup> février à 9h30 pour l'avancée des travaux



Les travaux de maîtrise du ruissellement et de l'érosion sur le bassin versant du ru de Nesles sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, du Conseil Départemental de l'Aisne et du Comité interprofessionnel des Vins de Champagne

